

Vivre-ensemble

## Les climato-profiteurs, le Qatar et les iftars du dialogue



Par Abderrahman El Fouladi

Trois sujets suscitent notre intérêt au moment où nous nous apprêtons à boucler cette édition : 1) L'abandon de l'accord de Paris par le Président Trump, 2) la mise à l'index du Qatar par ses voisins arabes et 3) les iftars collectifs au sein des diasporas musulmanes ici au Canada.

### Trump, un climato-profiteur ?

En tout cas, il serait tout sauf climato sceptique ! Le dernier des dinosaures de cette espèce serait éteint avec M. Bush fils ! Et il n'y aurait maintenant que des climato-correcteurs (ceux et celles qui s'accrochent à l'espoir de corriger la bêtise humaine; côté climat) et les climato-profiteurs (qui jouent aux ignorants ou qui crient à l'injustice pour faire trainer les choses; afin que la planète se réchauffe juste assez pour qu'ils puissent faire de bonnes affaires); un jeu (très) dangereux, soulignons-le, sachant que la planète n'a pas de thermostat qu'on fixe à sa guise sur la température désirée et... Ainsi soit-il.

On ne le répétera jamais assez : Cette nouvelle espèce d'empêcheurs de tourner en rond ont au moins 6 raisons pour se soustraire à l'effort international visant la réduction des effets pervers du réchauffement global :

1. Les changements climatiques n'ont pas que des côtés négatifs;
2. Parmi les côtés positifs de ces changements, citons l'effet fertilisant du dioxyde de carbone (principal gaz à effet de serre) sur certaines cultures céréalières dont les États-Unis sont de grands producteurs;
3. Ajouter à cela la fonte de la banquise qui ouvrira une route maritime (quasi permanente entre l'Europe et l'Asie) au nord de l'Alaska (et du Canada) plus rentable que le Canal de Panama ;
4. Ceci sans oublier les migrations forcées des espèces pélagiques des tropiques vers le nord (donc vers les

USA aussi);

5. Ni d'oublier que le reste du monde n'a d'autre choix que de continuer l'effort de réduire les gaz à effet de serre (servant ainsi de soupape de sécurité). Car c'est ce reste du monde qui commence déjà à écoper des effets négatifs des changements climatiques (diminution des ressources hydriques, chute des productions agricoles, hausse du niveau moyen de la mer...)

6. Et pour conclure la punition divine (voire la disparition en tout ou en partie) de certains pays touchés par ces effets négatifs et qui se trouvent (comme par hasard) producteurs de terroristes selon la définition américaine. La guerre au terrorisme par climat interposé serait-elle déjà déclarée en catimini ?

### Le vilain petit Qatar

Sautons de Trump, le climato-profiteur présumé, au Trump le président qui, à peine avait-il quitté l'Arabie saoudite (avec quelques centaines de milliards de dollars et laissant les pays du golf avec leurs chicanes), qu'une coalition, dirigée par l'Arabie Saoudite, se forma contre le vilain petit Qatar !

Il est vrai que lors de sa visite, M. Trump avait insisté sur le fait que les arabes doivent combattre le terrorisme et, bien-sûr, qu'ils peuvent compter sur l'aide américaine déjà acquise; (milliards saoudiens obligeant; selon les mauvaises langues). Il serait aussi vrai que le Qatar finance le terrorisme international (juste pour rire ou sous la pression d'un ou de plusieurs États tiers). Mais le commun-des-mortels n'est pas dans le secret des agences de renseignements. Et ce même commun-des-mortels ne connaît du Qatar que ce "rassemblement" de terroristes internationaux (figurant dans le communiqué dénonciateur) et appelé Aljazeera .

Ce groupe de journalo-terroristes serait-il si dangereux pour des pays où le verbe de la libre expression marche au pas cadencé rythmé par les notes des ministères de l'information ? Ce groupe serait-il si dangereux que les pays du Conseil du golf seraient tentés d'essayer les armes américaines, nouvelle-

ment promises, sur le vilain petit Qatar ? Le proche avenir nous dira si le petit Qatar sera toujours vivant et... Volera toujours librement après cette peau de "banane". Bref, passons !

### Diaspora et iftars du dialogue

Ce sont des iftars collectifs organisés sans arrière pensée de prendre le Ramadan en otage, pour en faire une vache à lait périodique, remettant aux autres 11 mois de l'année toute activité à but lucratif, ludique ou politico-propagandiste et se concentrant sur le seul but d'aller vers l'autre, partager avec lui, au cours d'un repas, la volonté de vivre ensemble, en paix et en Amour , et ce, au-delà de toutes les différences.

Ces iftars commencent à se multiplier et à connaître de plus en plus l'affluence de chrétiens, de juifs et de sans-confession, venant tous pour partager le repas de rupture de jeûne de musulmans qui, de leur côté, n'ont d'autre souci que celui de partager sans rien prendre à l'autre.. Comme le recommanda la sourate en d'autres circonstances : *"la nouridou minkoum jaza'en wala choukouran"* "Nous n'attendons de vous ni merci, ni cadeau"... Serait-ce un cadeau d'anniversaire (NDLR)

Saluons parmi toutes les initiatives, de cette année, celle (toute récente) du Forum de compétences canado-marocaines (FCCM) sous le thème *"À la rencontre de l'Autre: un Ramadan inclusif"* qui vise (selon un communiqué de ce forum) *"à permettre aux Québécois-es de confession musulmane et aux Québécois-es non musulmanes de se réunir et de discuter dans un cadre convivial"*. Et d'ajouter que *"Cette activité cherche, de façon plus globale, à rendre nos villes plus inclusives et ouvertes à l'autre"*

Certes, ces nouvelles initiatives manquent de temps cette année, mais une chose est quasiment sûre : Il ne faudrait pas s'étonner de voir des églises et (ou) des synagogues ouvrir leurs portes, ici au Canada (et spécialement au Québec), pour l'organisation d'iftars du Dialogue désintéressé et de ce Vivre-ensemble dont parle tout chacun.

© Une production

LES ÉDITIONS  
MAGHREB CANADA

*"D'un Continent à l'autre"*

[www.maroc-canada.ca](http://www.maroc-canada.ca)

ou

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca)

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE  
PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI

[elfouladi@videotron.ca](mailto:elfouladi@videotron.ca)

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

[info@maghreb-canada.ca](mailto:info@maghreb-canada.ca)

CHRONIQUEURS

Pr. Abdelfettah El Fatim.

(Maroc)

Dr Mraizika Mohammed,

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



MAROC

CANADA

INFO

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)



## La Ville de Montréal lance Mémoires d'immigrations Un site Internet sur l'histoire des communautés de Montréal

**M.** Dimitrios (Jim) Beis, membre du comité exécutif, responsable des communautés d'origines diverses ainsi que de l'approvisionnement, des sports et loisirs, et Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme, accompagnés par Mme Marie-Aline Vadius, présidente du Conseil interculturel de Montréal, ont procédé, le 6 juin courant, au dévoilement du site Internet Mémoires d'immigrations.

Le site Mémoires d'immigrations se veut une vitrine et un média de communication de l'histoire et du patrimoine immigrants. Projet réalisé par le Centre d'histoire de Montréal, il se veut une porte d'entrée virtuelle municipale pour découvrir l'histoire de l'immigration par des textes illustrés, rigoureux et attrayants.

Le site s'insère dans le cadre plus glo-

bal du projet du site Mémoires des Montréalais, lancé par le Centre d'histoire de Montréal en juin 2016 et réalisé en collaboration avec le Service des technologies de l'information.

Le volet Mémoires d'immigrations est construit avec du contenu original d'histoires; il aborde le thème immigration par des lieux, personnes, groupes, événements de toute époque et comble une partie du besoin visant à valoriser un aspect moins connu de l'histoire des Montréalais.

« Ce sont justement ces pans méconnus de l'Histoire de Montréal – et plus spécifiquement de celle des immigrants qui l'ont marquée et en ont changé le cours – que se propose de nous faire découvrir le site Internet Mémoires d'immigrations dévoilé aujourd'hui. Ce site nous suggère un rendez-vous tant avec l'histoire des gens qui sont arrivés depuis le tout début de la colonie qu'avec ceux qui s'y sont implantés plus récemment », a déclaré M. Dimitrios (Jim) Beis, membre du comité exécutif, responsa-

ble des communautés d'origines diverses.

« Si Montréal porte fièrement son titre de métropole culturelle, c'est aussi grâce à la présence à la rigueur de la recherche documentaire et à l'effort déployé pour garder le fil de notre patrimoine historique. Les célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal sont là pour nous rappeler qui nous sommes et d'où nous venons, et que Montréal s'est bâtie depuis ses débuts sur la présence et la contribution des communautés d'origines diverses », a ajouté Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif de la Ville.

Mémoires d'immigrations, c'est un média de l'histoire et de la mémoire des Montréalais, raconté sous forme de rubriques illustrées (articles, photos, vidéos) qui se rapportent à la vie quotidienne, aux commerces, aux lieux de culte, aux personnages et

autres aspects de la vie des immigrants.

Le Centre d'histoire de Montréal a pour mission de faire connaître, comprendre et apprécier de l'ensemble des Montréalais et des visiteurs, la ville d'aujourd'hui et la diversité de ses patrimoines, en montrant comment l'histoire des gens qui ont habité et qui habitent encore Montréal a façonné l'environnement urbain, laissé des traces et défini l'identité de la Métropole. Pour ce faire, il s'intéresse à la fois aux patrimoines matériel et immatériel de la ville et à ceux des citoyens qui détiennent, eux aussi, des aspects significatifs de la mémoire de Montréal. Il offre son expertise et travaille souvent en collaboration avec les groupes qui désirent retracer leur histoire et la diffuser. Il contribue ainsi à mettre en valeur la diversité culturelle de Montréal et promeut une meilleure compréhension interculturelle parmi les citoyens.

« Le Conseil

**À suivre : page 5**

**AIDE AUX  
IMMIGRANTS  
ACCUEIL  
INTÉGRATION  
EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb  
Montréal, Qc. H2S 2H3  
T 514 271.3533  
F 514 271.1910  
info@lamaisonnee.org

www.lamaisonnee.org  
f /www.lamaisonnee.org

**LAMAISONNÉE**

**DES SERVICES GRATUITS  
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

**SERVICE  
ACCUEIL ET INTÉGRATION**

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

**SERVICE  
EMPLOYABILITÉ**

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles: Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration

**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE  
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000  
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**

f t in v

# La Ville de Montréal lance Mémoires d'immigrations

## Un site Internet sur l'histoire des communautés de Montréal (Suite de la page 4)

interculturel de Montréal est très heureux de l'aboutissement du projet et de la mise en ligne du site Mémoires d'immigrations. Le Conseil a souhaité que Montréal se dote d'une telle plate-forme, ayant pour objectif premier de constituer et conserver une

mémoire, documentée, de l'arrivée et de la présence des diverses communautés culturelles dont les membres composent l'identité de notre ville. Le Centre d'histoire de Montréal a su capter des éléments significatifs de notre héritage commun, soit l'arrivée

de vagues successives d'immigrants et de leur insertion à Montréal, qui a évolué en une métropole ouverte, aux multiples visages, où le monde entier y est représenté », a ajouté Mme Marie-Aline Vadius, présidente du Conseil interculturel de Montréal.

Pour visionner le site Mémoires d'immigrations, visiter :

[ville.montreal.qc.ca/memoiresdimmigrations](http://ville.montreal.qc.ca/memoiresdimmigrations)



### Horaires de prières du Mois de Ramadan 1438/2017

	Ramadan	Dates	Fajr	Sunrise	**Dhuhr	**Asr	Maghrib	Isha
Sam	1	27/5	03:22	05:12	12:52	04:59	08:32	10:23
Dim	2	28/5	03:20	05:12	12:52	05:00	08:33	10:24
Lun	3	29/5	03:19	05:11	12:52	05:00	08:33	10:26
Mar	4	30/5	03:18	05:10	12:53	05:01	08:34	10:27
Mer	5	31/5	03:17	05:10	12:53	05:01	08:35	10:29
Jeu	6	01/6	03:15	05:09	12:53	05:01	08:36	10:30
Ven	7	02/6	03:14	05:08	12:53	05:02	08:37	10:32
Sam	8	03/6	03:13	05:08	12:53	05:02	08:38	10:33
Dim	9	04/6	03:12	05:07	12:53	05:02	08:39	10:34
Lun	10	05/6	03:11	05:07	12:54	05:03	08:40	10:36
Mar	11	06/6	03:11	05:06	12:54	05:03	08:40	10:37
Mer	12	07/6	03:10	05:06	12:54	05:03	08:41	10:38
Jeu	13	08/6	03:09	05:06	12:54	05:04	08:42	10:39
Ven	14	09/6	03:08	05:05	12:54	05:04	08:42	10:40
Sam	15	10/6	03:08	05:05	12:54	05:04	08:43	10:41
Dim	16	11/6	03:07	05:05	12:55	05:05	08:44	10:42
Lun	17	12/6	03:07	05:05	12:55	05:05	08:44	10:43
Mar	18	13/6	03:06	05:05	12:55	05:05	08:45	10:44
Mer	19	14/6	03:06	05:05	12:55	05:05	08:45	10:44
Jeu	20	15/6	03:06	05:04	12:55	05:06	08:46	10:45
Ven	21	16/6	03:06	05:04	12:56	05:06	08:46	10:46
Sam	22	17/6	03:06	05:04	12:56	05:06	08:46	10:46
Dim	23	18/6	03:06	05:04	12:56	05:07	08:47	10:47
Lun	24	19/6	03:06	05:05	12:56	05:07	08:47	10:47
Mar	25	20/6	03:06	05:05	12:57	05:07	08:47	10:47
Mer	26	21/6	03:06	05:05	12:57	05:07	08:48	10:48
Jeu	27	22/6	03:06	05:05	12:57	05:07	08:48	10:48
Ven	28	23/6	03:07	05:05	12:57	05:08	08:48	10:48
Sam	*29	24/6	03:07	05:06	12:57	05:08	08:48	10:48

\* Prière d'appeler au 514-325-7322 pour la fin de Ramadan

\*\* Prenez note que pour la période du Ramadan, la prière de DHOR sera à 13h30, Salat al joumou3a à 13h15, ASR à 17h30

**مرکز النور الإجتماعي**  
CENTRE COMMUNAUTAIRE ANNOUR  
Tél.: 514.295.9646

الأنشطة المعروضة  
Nos Activités

**MARDI**  
10h À 13h **COUTURE** POUR LES ADULTES  
13:30 H À 15:30 H **COURS (TAJWEED)**  
POUR FEMMES

**MERCREDI**  
13:30 H À 15 H **COURS (TAJWEED WARCH)**  
POUR FEMMES  
15 H 16:30 H **COURS (TAJWEED HAFS)**  
POUR FEMMES  
18 H À 20 H **COURS DE CUISINE**  
POUR FEMMES 

**JEUDI**  
17 H À 19 H **COURS D'ÉTUDES ISLIQUES**  
POUR LES JEUNES  
10 ANS À 13 ANS

**VENDREDI**  
10:30 H À 13:30 H **COURS DE CORAN (TAJWEED)**  
POUR FEMMES  
17:30 H À 19:30 H **ÉCOLE CORANIQUE**

**SAMEDI**  
09:30 H À 12:30 H **ÉCOLE ARABE**  
10 H À 13 H **COURS DE COUTURE**  
POUR LES ADULTES  
13:30 H À 15:30 H **COURS D'ÉTUDES ISLIQUES**  
POUR LES JEUNES FILLES  
DE 13 À 18 ANS  
13:30 H À 16:30 H **HALAQA (2x par mois)**  
POUR FEMMES  
17:30 H À 18:30 H **COURS DE TAEKWONDO**



La Ville de Montréal dévoile sa première politique de développement social

# Montréal de tous les possibles !



Denis Coderre, Maire de Montréal

**L**e maire de Montréal, M. Denis Coderre, accompagné de la responsable du développement social et communautaire ainsi que de l'itinérance au comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Monique Vallée, a dévoilé, le 7 juin courant, sa toute première politique de développement social intitulée Montréal de tous les possibles! L'annonce a eu lieu en présence des partenaires des milieux institutionnel, communautaire et municipal qui ont contribué à établir les grandes orientations pour améliorer la qualité de vie de la population montréalaise.

« Pour sa première politique de développement social, Montréal veut exercer pleinement son leadership, s'assurer que ses grandes orientations soient au cœur de l'évolution durable de la métropole et demeurer le gardien d'une action montréalaise

concertée au chapitre du développement social. Nous voulons donc que Montréal soit une ville de tous les possibles avec une qualité de vie exceptionnelle, et pour atteindre cet objectif, nous devons nous donner une politique de développement social à la fois cohérente et inclusive », a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

La Politique de développement social de la métropole souhaite relever plusieurs défis, notamment ceux de la pauvreté (logement, alimentation, itinérance), les changements démographiques (vieillesse, intégrations des immigrants, etc.), la réussite éducative et l'emploi (formation, insertion, réussite scolaire, etc.), la transformation des quartiers ainsi que le vivre-ensemble et la lutte contre l'exclusion, l'isolement et la discrimination.

L'occasion est belle pour Montréal de réaffirmer son engagement ferme pour une métropole où il fait bon habiter, vivre et construire ensemble l'avenir. Montréal se dote d'une politique afin que les principes d'inclusion, de flexibilité, d'accessibilité, d'écoute et de soutien puissent se conjuguer avec les réalités sociales. Les actions concertées qui découleront des buts et de la vision globale de la politique repositionnent l'humain au centre des préoccupations, et ce dans les différents arrondissements.

Les grands principes qui guident la Politique de développement social sont :

- L'inclusion (reconnaissance et valorisation des différences entre les personnes

- La flexibilité des approches et des moyens (Capacité d'adaptation selon les réalités des personnes et des communautés
- L'accessibilité (géographique, économique, physique)
- Une meilleure réponse aux besoins des citoyens et des organismes.
- Un soutien accru aux personnes et aux communautés vulnérables (meilleure qualité de vie)

## Une politique qui reflète la réflexion du milieu

La toute première politique de développement social de la Ville de Montréal est le fruit de plus d'un an de travail réalisé en collaboration avec différents partenaires externes dont le Forum régional de développement social de l'île de Montréal ainsi que plusieurs arrondissements et services centraux de la Ville de Montréal. Une consultation publique a également été menée par la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise. Cinquante-sept mémoires ont déposés et plus de 1 330 personnes ont répondu au sondage en ligne durant la consultation. La commission a rendu publiques ses recommandations en mars 2017. Un plan d'action sera élaboré avec la collaboration des citoyens et citoyennes, des groupes communautaires, des institutions, les arrondissements et les villes liées.

« Par notre Politique de développement social, nous voulons que le développement social soit intégré à toutes les étapes de décision et de mise en œuvre des diverses activités municipales et où le vivre-ensemble sera

véritablement incarné dans l'espace public et au quotidien. Nous croyons que le dynamisme d'une grande métropole passe par le développement d'une ville à échelle humaine », a indiqué Mme Monique Vallée.

La politique de développement social s'accorde avec d'autres politiques, plans d'action et stratégies de la Ville de Montréal tels que la Politique de l'enfant, la nomination d'un commissaire à l'enfance, la Politique municipale d'accessibilité universelle, la politique Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie montréalaise, le Plan d'action montréalais en itinérance, la nomination d'un protecteur pour les personnes en situation d'itinérance, le plan Montréal durable 2016-2020, le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable ainsi que la création du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) et du Bureau de la résilience.

« En cette année de célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, le souhait de bâtir un Montréal de tous les possibles est plus fort que jamais et le geste que nous posons aujourd'hui conduira Montréal à sa prospérité humaine et économique dans un esprit d'inclusion et d'ouverture aux autres », a conclu le maire de Montréal.

La Politique de développement social Montréal de tous les possibles! est disponible à l'adresse web suivante :

[ville.montreal.qc.ca/diversite](http://ville.montreal.qc.ca/diversite).

Source : Cabinet du maire et du comité exécutif

Première consultation téléphonique gratuite



**Me Nawal Benrouayene**  
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
[info@benrouayene-avocat.com](mailto:info@benrouayene-avocat.com)  
<http://www.benrouayene-avocat.com>

Trois adresses

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)  
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

## COMMUNIQUÉ

Maghreb Canada Express met à la disposition de son lectorat une TRIBUNE LIBRE .

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

[info@maghreb-canada.ca](mailto:info@maghreb-canada.ca)

(Maximum 1000 mots)



Relations provinciales / Fédérales

# Première politique d'affirmation du Québec et des relations canadiennes

**L**a toute première politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes a pour objectif d'affirmer le caractère national du Québec et son expression entière au Canada.

Cette politique s'inscrit dans la continuité de l'histoire politique et constitutionnelle du Québec en s'appuyant sur sa trajectoire nationale depuis plus de 400 ans.

Afin de mieux faire connaître et comprendre le Québec, la Politique dresse un rappel historique qui, sans être exhaustif, met en lumière la réalité nationale québécoise, sa reconnaissance dans le cadre constitutionnel de 1867, et même antérieure au pacte fédératif, et elle offre un survol des relations qu'entretient le Québec avec l'ensemble du Canada. Cet examen permet d'élaborer une vision contemporaine de la place du Québec dans l'ensemble canadien.

La Politique propose un modèle de fédéralisme qui, au-delà de la diversité des individus, reconnaît la diversité collective et les appartenances plurielles comme moyens de renforcer l'appartenance commune.

En la dévoilant le premier juin courant, le premier ministre du Québec et le ministre des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne annoncent vouloir sortir du tabou de la discussion sur le vivre-ensemble canadien. Ils convient ainsi l'ensemble des citoyens, les partenaires fédératifs, les peuples autochtones et les communautés francophones et acadiennes à un nouveau dialogue, à refaire connaissance, à une refondation.

Au cœur de la Politique, la Déclaration d'affirmation présente la contribution du Québec à ce dialogue : elle souligne les éléments fondamentaux de l'identité nationale québécoise.

Le Québec est une nation : une nation démocratique à majorité francophone; désireuse de répondre aux aspirations des Premières Nations et des Inuits; forte de la présence dynamique, histori-

que et contemporaine de sa communauté d'expression anglaise; et riche d'une diversité issue de l'immigration qui s'intègre à la trame historique québécoise dans le cadre de l'interculturalisme La Déclaration d'affirmation énumère ensuite les principes qui fondent la participation du Québec au Canada et qui doivent guider les relations canadiennes que développera et soutiendra le Québec.

Enfin, la Politique expose la démarche québécoise d'affirmation gouvernementale et de rapprochements citoyens. Les actions à venir renforceront la présence québécoise sur la scène canadienne et favoriseront un dialogue vers une compréhension commune du sens originel du Canada et de sa destinée (...)

## Une déclaration d'affirmation

**Affirmer toutes les dimensions de l'identité québécoise :**

- Une Nation composée d'une majorité francophone et d'une communauté d'expression anglaise;
- La reconnaissance de onze nations autochtones à travers le Québec;
- L'ouverture à la diversité dans le cadre de l'interculturalisme;
- Des caractéristiques propres au Québec.

**Attester le choix réciproque de la coopération :**

- Établir la reconnaissance réciproque et ses conséquences;
- Exercer un leadership constructif au sein du Canada;
- Travailler de concert à la promotion du fait français partout au Canada;
- Appuyer les nations autochtones afin que leur place soit reconnue.

**Insister sur les principes du fédéralisme :**

- Égalité entre les deux ordres de gouvernement et respect du partage des

compétences;

- Autonomie fiscale, juste part des dépenses du gouvernement fédéral et, lorsque approprié, compensation financière sans condition;
- Asymétrie privilégiée lorsque nécessaire;
- Collaboration bilatérale ou multilatérale, dialogue direct avec la société civile;
- Prise en considération de la réalité nationale québécoise dans le façonnement des institutions communes, notamment le Sénat et la Cour suprême;
- Autonomie dans la conduite des relations internationales, participation pleine et entière à la négociation de traités internationaux lorsque les intérêts du Québec sont en jeu;
- Promotion d'un modèle de fédéralisme plurinational, soit un fédéralisme ouvert à la diversité collective et nationale.

## Une démarche d'affirmation

**Un changement structurel important :**

- Élargir le mandat du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, qui deviendra le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes;
- Implanter une unité de relations canadiennes dans chaque ministère.

**Une diplomatie proactive, un dialogue avec la société civile :**

- Multiplier les alliances interprovinciales;
- Multiplier les espaces francophones;
- Accroître la présence du Gouvernement du Québec auprès de la société civile canadienne;
- Favoriser les rapprochements citoyens.
- Des moyens d'action renforcés :

La Politique sera suivie d'un plan d'action pour sa mise en œuvre opérationnelle, qui prévoira, entre autres, de :

- Intensifier les liens et actions de coopération visant le renforcement de la francophonie canadienne;
- Poursuivre l'élargissement du mandat des Offices jeunesse internationaux du Québec, qui deviendront un guichet unique pour les jeunes désireux de participer à des stages offerts à l'intérieur du Canada et à l'échelle internationale;
- Favoriser le rapprochement des milieux universitaires, d'affaires, environnementaux ou sociaux;
- Promouvoir l'excellence des institutions québécoises de recherche à travers le Canada et favoriser la diffusion des résultats de recherche, notamment grâce à la traduction;
- Tirer profit des possibilités offertes par le Programme de soutien à la recherche en matière d'affaires intergouvernementales et d'identité québécoise, pour que la vision québécoise soit plus présente et mieux expliquée au sein des différents espaces canadiens de réflexion sur la question;
- Mettre sur pied un forum de dialogue avec les participants politiques et sociaux.

Le Gouvernement entend aussi présenter une politique officielle sur l'interculturalisme, car il est essentiel que, comme mode d'intégration favorisant le vivre-ensemble, il soit formellement reconnu.

Pour consulter la Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes : [www.saic.gouv.qc.ca/relations-canadiennes/politique-affirmation/](http://www.saic.gouv.qc.ca/relations-canadiennes/politique-affirmation/)

Source : CNW Telbec



**Maghreb Canada Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

Forum mondial pour la migration et le développement

# Changement Climatique et Mobilités Humaines Vers des réponses dignes, coordonnées et durables

**L**e Maroc, en sa qualité de co-président, avec l'Allemagne, du Forum mondial pour la migration et le développement, a organisé le 24 mai dernier à Skhirat un atelier dont la thématique portait sur le «Changement climatique et mobilités humaines : vers des réponses dignes, coordonnées et durables».

Rassemblant plusieurs diplomates, des représentants gouvernementaux, des organisations internationales, la société civile, des universitaires et des experts dans le domaine des droits de l'Homme, de la protection de l'environnement et du changement climatique, cet atelier aura été organisé afin de comprendre les complexités du changement climatique et les incidences induites sur les mobilités humaines (...)

Et comme l'a fort bien rappelé M. Abdelkrim BENOUIQ, Ministre Délégué, chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, l'organisation de cet atelier vient dans le contexte de la co-présidente maroco-allemande du Forum Mondial pour la Migration et le Développement pour les années 2017-2018, avec comme principal objectif de contribuer à l'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et à la réflexion au suivi des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable en matière de migration.

Le Ministre marocain devait souligner que ceci correspondait également à l'appartenance du Maroc au comité de pilotage de la Plate-forme sur le déplacement des personnes lié aux désastres naturels.

Dans un message vidéo, livré à l'assistance, Mme Louise ARBOUR, Représentante Spéciale du Secrétaire des Nations Unies, chargée de la migration, a indiqué que cet atelier intervient également dans le cadre de la Présidence marocaine de la Conférence des parties de la Convention cadre des nations Unies sur les changements climatiques, dont la 22<sup>ème</sup> édition qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016, a



Abdelkrim BENOUIQ, Ministre Délégué, chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration

vu l'organisation d'un grand nombre de side-events consacrés à la thématique « Migration et Changement climatique ».

Ainsi, l'objectif assigné à cet atelier aura été :

- De nourrir la contribution du FFMD au processus du Pacte Mondial;
- De contribuer à outiller les États pour faire face aux défis relatifs à toutes les formes de mobilité humaine induites par le changement climatique;
- De répondre aux besoins de protection des personnes déplacées dans le contexte du changement climatique.

Il serait pertinent de rappeler que lors de la COP22 de Marrakech, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) avaient longuement plaidé, pour la création d'un espace d'échange entre académiciens africains de disciplines différentes autour de la thématique des migrations environnementales.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le continent africain sera effectivement le continent le plus concerné par le changement climatique d'ici 2050, et consécutivement les mobilités humaines devien-

dront le visage de ce changement.

Ce rôle de la recherche africaine sur le changement climatique et les mobilités humaines a fait l'objet d'un exposé, tout spécifique, de M. Omar HILALE, Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc, auprès des Nations Unies, qui a souligné que la compréhension de différentes mobilités restait encore trop limitée, vu l'absence de données exhaustives ainsi que l'existence de véritables inégalités de moyens de recherche entre pays développés et pays en développement; faisant remarquer que « Seule l'amélioration des capacités de recherche dans les pays en développement permettra de mieux connaître les migrations induites par l'environnement ».

De son côté, M. Gervais APPAVE, Conseiller Spécial du Directeur Général de l'OIM, a fait savoir que cette rencontre sur les mobilités liées aux changements climatiques intéresse le monde entier. Appelant, en conséquence, à renforcer le réseautage et le network en vue de garantir la protection effective des personnes déplacées à travers la mise en place de statuts juridiques appropriés.

Au cours des diverses sessions programmées, les chercheurs, enseignants ou experts climatiques auront axé leurs réflexions autour des

manières de préserver les droits du réfugié climatique et combler les vides juridiques. Les participants auront estimé que les changements climatiques devaient être vus non pas comme une fatalité mais comme une source d'opportunité qui favoriserait notamment la mise en place de projets communs qui se complèterait et qui renforcerait la dynamique socio-économique.

Aussi, les académiciens et chercheurs scientifiques sont-ils appelés à contribuer, par des recherches et études relatives au traitement de la question des réfugiés environnementaux, de manière à enrichir le débat et trouver des résolutions aussi concrètes qu'efficaces.

L'atelier visait aussi à sensibiliser et mobiliser sur l'importance de la relation entre les changements climatiques et les mobilités humaines, proposer des recommandations pratiques pour répondre aux défis des migrations environnementales dans le contexte africain, ainsi qu'à stimuler l'échange d'expériences et promouvoir ce thème en Afrique et aussi valoriser les bonnes pratiques locales en matière de ressources humaines et gestion de la mobilité.

Source : Presse et [www.ambagabon.ma](http://www.ambagabon.ma)

## Ministère Délégué auprès du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration **Signature d'une convention de partenariat entre le Ministère et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie**

**U**ne convention de partenariat a été signée, jeudi à Rabat, entre l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) et le ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et des Affaires de la migration, avec pour objectif d'asseoir les mécanismes de coopération et de concertation mutuelle pour un traitement rationnel des doléances des MRE afférentes aux procédures d'immatriculation foncière.

Paraphée par le directeur général de l'ANCFCC, Karim Tajmouati et le ministre délégué chargé des MRE et des Affaires de la migration, Abdelkrim Benatiq, cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre de mise en application de la stratégie du ministère, visant la protection des droits et des acquis des MRE et le renforcement et l'amélioration des services publics qui leur sont destinés.

Outre la création d'un espace d'accueil et l'accélération du traitement des doléances des MRE, elle vise aussi à faciliter les procédures administratives et garantir le suivi à distance de la situation des biens immobiliers immatriculés.

Cette convention se veut un cadre référentiel de partenariat, permettra aux parties signataires d'échanger les données, les rapports et les études élaborées par leur soins et portant sur les attentes des MRE, et d'organiser conjointement en leur faveur des campagnes de sensibilisation et de communication, aussi bien au Maroc qu'aux pays d'accueil.

De gauche à droite : Karim Tajmouati et Abdelkrim Benatiq



Dans une déclaration à la presse, Karim Tajmouati a indiqué que cette convention porte sur l'accompagnement des MRE aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil en vue de régler de manière rapide et fluide leurs dossiers au niveau de l'ANCFCC.

Il a également fait savoir qu'un nouveau service gratuit permettant la notification par SMS est accessible sur la nouvelle plateforme électronique de l'ANCFCC qui permet à toute personne d'être alertée dès lors que l'opération, de quelque nature que ce soit, s'effectue sur le titre foncier qui lui appartient.

Pour sa part, Abdelkrim Benatiq a souligné que l'ANCFCC s'est inscrite dans un nouveau dynamisme vi-

sant la numérisation des services de l'Agence, en vue de soutenir toutes les initiatives et les mesures prises en faveur des MRE et de prendre en considération l'amélioration continue des services rendus aux Marocains résidant à l'étranger.

En vertu de cette convention, conclue pour une durée de deux ans et renouvelable par tacite reconduction, l'ANCFCC s'engage à mettre en place un registre foncier électronique et assurer la continuité des mesures prises au profit des MRE pendant la période estivale, notamment à travers un guichet dédié au sein des services extérieurs de l'Agence, une permanence au profit des MRE, des supports d'information en plusieurs langues, un numé-

ro vert dédié aux MRE et un espace d'accueil des MRE au sein de l'administration centrale de l'Agence.

De même, l'ANCFCC s'engage à transmettre au ministère un rapport annuel relatif aux données statistiques sur les services rendus aux Marocains résidant à l'étranger. Par ailleurs, le ministère délégué chargé des MRE et des Affaires de la migration s'engage à associer l'Agence aux comités mixtes créés pendant la période de retour des MRE, impliquer l'Agence dans les campagnes de sensibilisation et de communication et échanger les données, les rapports, les publications et les études menées sur les MRE.

Source : <http://www.libe.ma>

## OPÉRATION MARHABA 2017

**S**ous la présidence effective du Roi Mohammed VI, l'opération d'accueil des Marocains résidant à l'étranger, "Marhaba 2017", avait débuté le 5 juin et se poursuivra jusqu'au 15 septembre 2017, a annoncé la Fondation Mohammed V pour la Solidarité dans un communiqué. Cette dernière indique avoir réactivé ses

17 espaces d'accueil au Maroc pour accompagner l'intensité du trafic maritime et aérien enregistré régulièrement à cette occasion. Et à l'étranger, la Fondation a installé des espaces dans les ports européens d'Almeria, Algesiras, Sète et Gênes et Motril (Espagne). L'accompagnement des voyageurs en termes de sensibilisa-

tion et d'information se fera également par la mise à disposition de guides rédigés en 6 langues (arabe, français, espagnol, italien, néerlandais et allemand). La Fondation indique avoir également mis en service une application mobile téléchargeable gratuitement sur smartphones et tablettes, outre la mise en place d'un site web:

[www.marhaba.fm5.ma](http://www.marhaba.fm5.ma)





# PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans  
le maniement des armes à feu à  
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les  
emplois qui exigent le port d'arme

**Coût : 85 \$**  
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056  
Sans frais : 1 888 514-7847

[www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)

Fédération ●●●  
Québécoise de Tir

## Aide juridique

**Nouveaux barèmes d'admissibilité à partir du 31 mai 2017**

**A** compter du 31 mai 2017, les seuils de l'admissibilité à l'aide juridique sont augmentés de 4,7 %, soit le pourcentage correspondant à celui de la hausse du salaire minimum du 1er mai 2017. Rappelons que le 1er janvier 2016, les seuils de l'admissibilité à l'aide juridique gratuite avaient été haussés, avec comme référence le salaire minimum.

La présente indexation permet donc de maintenir les seuils de l'admissibilité à ce niveau.

Ainsi, une personne seule complétant une semaine de travail de 35 heures au salaire minimum, soit 20 475 \$ par année, a accès sans frais à un avocat agissant dans le cadre du régime d'aide juridique. De plus, les services sont gratuits pour une famille formée de deux adultes et de deux enfants dont les revenus sont inférieurs à 33 575 \$.

Le régime québécois d'aide juridique comporte également un volet pour les personnes dont les revenus se situent entre les seuils de l'admissibilité gratuite et les seuils

maximums avec contribution (volet contributif). Selon Me Yvan Niquette, président de la Commission des services juridiques, le volet contributif offre une formule unique qui permet à un justiciable d'être représenté par un avocat devant les tribunaux en connaissant, à l'avance, le coût maximum des honoraires et des frais qui pourraient lui être réclamés. Ce volet permet à une personne de recevoir des services juridiques si ses revenus, biens et liquidités correspondent au barème d'admissibilité en vigueur et si elle ver-

se une contribution financière variant entre 100 \$ et 800 \$, selon sa composition familiale et sa situation financière. Le barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le volet contributif est également haussé de 4,7 %.

Le nouveau barème applicable pour l'admissibilité gratuite figure dans le tableau 1 ci-dessous.

Le nouveau barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le volet contributif figure dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 1 : Nouveau barème applicable pour l'admissibilité gratuite

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
S'il s'agit d'une personne seule	20 475 \$
S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:	
d'un adulte et d'un enfant	25 050 \$
d'un adulte et de 2 enfants ou +	26 742 \$
de conjoints sans enfant	28 494 \$
de conjoints avec 1 enfant	31 881 \$
de conjoints avec 2 enfants ou +	33 574 \$

Tableau 2 : Nouveau barème d'admissibilité sous le volet contributif

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
S'il s'agit d'une personne seule	28 599 \$
S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:	
d'un adulte et d'un enfant	34 984 \$
d'un adulte et de 2 enfants ou +	37 348 \$
de conjoints sans enfant	39 801 \$
de conjoints avec 1 enfant	44 529 \$
de conjoints avec 2 enfants ou +	46 894 \$

**Campagne de prévention « Pas de mégots dans les pots »**

**L**e Service de sécurité incendie (SIM) lance la campagne « Pas de mégots dans les pots » qui vise à sensibiliser les citoyens aux dangers d'éteindre des articles de fumeur dans les pots à fleurs et les plates-bandes. Il s'agit d'une habitude que beaucoup de gens jugent inoffensive, mais qui est à l'origine d'incendies ayant fait plus de 8,4 M\$ de dommages en 2016.

Dès le 27 mai, des équipes de prévention du SIM sont déjà présents dans les principaux lieux de vente de fleurs de la ville, notamment, le Rendez-vous des horticulteurs du Jardin Botanique et les marchés publics Jean-Talon, Atwater et Maisonneuve pour sensibiliser les citoyens qui seront, comme à l'habitude, fort nombreux à vouloir acheter des plantes et des fleurs pour leur aménagements estivaux.

Le SIM rappelle que le terreau utilisé pour le jardinage contiennent

des matières végétales et des engrais chimiques qui sont inflammables lorsque exposés à une source de chaleur. Un mégot de cigarette écrasé dans ce genre de mélange terre peut continuer à se consumer pendant quatre à cinq heures avant de s'enflammer. Le danger d'incendie est encore plus grand si les bacs et les jardinières sont exposés au soleil et aux vents par temps très chaud.

« Il est important de comprendre que les pots et autres bacs pour plantes et fleurs ne sont pas des cendriers ! Il faut être prudent, en particulier si vous fleurissez votre balcon. Prenez le temps d'expliquer aux personnes qui vous visitent que le simple geste d'enfourer un mégot dans un de vos pots pourrait être fatal », rappelle la responsable de la sécurité publique et services aux citoyens au comité exécutif, Mme Anie Samson.

« Il revient à chaque citoyen de s'assurer de connaître ce qui peut être

une source potentielle d'incendie. Il importe de s'informer et de rester vigilant, rappelle Mme Louise Desrosiers, porte-parole du SIM.

**Quelques conseils de prévention**

De tels incidents peuvent être évités en mettant en pratique quelques judicieux conseils de prévention incendie comme :

S'assurer de garder les pots de fleurs et plates-bandes humides, notamment lors des périodes de grande chaleur.

Utiliser en tout temps un cendrier approprié pour l'extérieur, protégé du vent et posé sur une surface stable recouverte d'une matière non combustible.

Utiliser, si nécessaire, une boîte de conserve ayant une bonne profondeur qu'on remplit de sable humide ou d'eau.

Source : Cabinet du maire et du comité exécutif



Point de vue

## Événements d'Al Hoceima : Les deux faces du Miroir



Par Mohamed Mellouki,  
(Colonel à la retraite)

Quand dans un cas médical, le médecin ne dispose pas de toutes les données fiables sur la nature de la maladie, il a de fortes chances de se tromper de diagnostic. C'est ce qui arrive à la délégation ministérielle dépêchée le mois dernier sur Al Hoceima, et par ricochet au gouvernement. D'emblée, les deux bottent en touche.

Certes l'autorité de l'État doit prévaloir; mais il est parfois sage que celui-ci ne s'entête pas ; ce qui ne semble pas le cas, à entendre les deux voix les plus autorisées, Mr El Othmani et Mr El Khalfi pérorer en sens contraire. Rien d'étonnant de la part d'un gouvernement dont la répartition partisane - à quelques exceptions près- n'est en fait que la reproduction et le prolongement de l'Exécutif précédent, de Mr Benkirane- avec quelques rafistolages de surface - dont la responsabilité personnelle et institutionnelle est totale dans l'affaire, ayant passé ces mois de crise à, plutôt, manœuvrer pour se raccrocher, finalement vainement, au siège. Ce qui n'exclut pas non plus celle directe de quelques membres de la délégation en question qui portaient déjà individuellement la responsabilité de la détérioration de la situation, chacun dans le cadre de son département.

Mais il faut rendre à César ce qui appartient à César !

Que pourrait-on attendre, d'une institution qui depuis des lustres a toujours été réduite à la gestion et non au stratégique. Auquel s'ajoute malheureusement un échiquier politique dans son ensemble laminé qui passe son temps à préparer des congrès bidons et à s'étriper pour des raisons de propagande, de strapon-tins, et à l'arrière plan, de prébende.

Les provinces d'Al Hoceima et Nador- qu'il faut forcément inclure dans le canevas- souffrent d'un hiatus administratif

qui grève l'harmonie de ces deux entités. Ces dernières ont toujours été ethniquement, linguistiquement, matrimoniale- ment, socialement et commercialement comme deux sœurs jumelles sinon siamoises. Leur rattachement, l'une à la région de Tanger et l'autre à celle d'Oujda est perçue comme une sorte de césarienne, une violation d'un tissu social originellement homogène fondé sur une communion mentale ancestrale et sur une réciprocité d'intérêts obéissant à des règles et comportements souvent familiaux et tacites.

Une révision de l'assiette territoriale en vue d'une réintégration de ces deux entités en une communauté régionale homogène pour que tant Al Hoceima que Nador n'apparaissent pas comme de simples bouts d'une omelette- pour reprendre la célèbre expression d'Alain Juppé- dans laquelle ces deux provinces ne se reconnaissent pas socialement. Il leur semble que le Rif est, au mieux, inaudible à Rabat, sinon comme un mal aimé, c'est à dire pas totalement intégré politiquement et sentimentalement comme composante essentielle de l'ensemble national.

La Fronde, de son côté, doit recadrer son discours qui charrie un ressentiment aberrant, assimilant l'existence de la zone militaire d'Al Hoceima et le déploiement des troupes qui y stationnent à une sorte d'épée de Damoclès sur la région pour les raisons que j'ai invoquées dans la 1ère partie de cet article. Elle traduit, en fait sur ce plan, un manque de discernement et une ignorance d'un fait généralisé dans les quatre coins du monde où les déploiements militaires se superposent souvent à l'assiette territoriale administrative selon les impératifs de l'agenda militaire.

Ces déploiements sont au contraire toujours accueillis favorablement- et souvent même réclamés par les populations- parce qu'ils participent, pour le moins, à l'essor économique, dont Al Hoceima a grandement besoin. Pour rester à domicile, l'exemple de la Zone Sud à Agadir est patent. L'érection d'un espace militaire n'est pas significatif d'état de siège, mais obéit à un canevas stratégique relevant de la souveraineté, par conséquent du ressort exclusif du Roi, et échappant, donc, constitutionnellement, à toute ingérence et encore plus à la contestation.

Pour solder le compte définitivement de cette fronde, il faut que la démarche à envisager emprunte une voie inédite et s'exprime par une voix en mesure de transcender les stéréotypes d'usage. Il ne faut, donc, pas se tromper de diagnostic dans cette affaire, et surtout ne pas la laisser trainer en longueur ni la confier à des mains qui ne sont pas, pour le moins, à la hauteur de l'enjeu. Elle nécessite la nomination d'un ' Procureur

spécial' relevant directement du Roi pour qu'il puisse agir en toute liberté et sérénité, sans crainte ni complaisance, et pouvoir mener une enquête sereine et objective en mesure d'informer honnêtement le souverain sur les véritables te-

nants et aboutissants. La balle est à ce niveau. La dévier dans toute autre trajectoire reviendrait à éteindre provisoirement la flamme en négligeant les braises.

### Événements d'Al Hoceima (Suite) LE GRAIN DE SABLE

La fronde d'Al Hoceima peut à juste titre être considérée comme la première confrontation ouverte avec le nouveau règne. À côté, le Feb 20 de 2011 paraît une simple kermesse, bon enfant. Si l'événement a été mouvementé dans une certaine mesure dans cette ville, il a fait, aussi, vibrer au niveau national un sentiment de solidarité. Pour la première fois un mouvement du genre est parvenu à se doter d'une structure d'expression hors des traditionnelles banderoles récriminatoires sans consistance, exprimant des slogans somme toute assez consommés au fil du temps.

Il a, également, donné par certains côtés l'impression, à défaut de vouloir en découdre avec le Pouvoir, de lui tenir la dragée haute. Il s'est caractérisé, en effet, par trois faits marquants assimilables à un diktat : il a trop duré, au-delà de toute prévision. Il a donné lieu à l'émergence d'un leader, en la personne d'un illustre inconnu, Nasser Zafzafi. Il a emprunté une expression aux relents particularistes, ethnique- emblème amazigh- et nostalgique- emblème et référence à l'épopée rifaine de Abdelkrim El Khattabi. L'intention était indubitablement significative ; à défaut de couper les ponts avec le Pouvoir, lui faire craindre le pire, soit une radicalisation aux allures insurrectionnelles et aux conséquences im(prévisibles).

En face, quatre faits qui, eux, ont, plutôt, caractérisé le Pouvoir négativement: une administration prise en porte-à-faux de vigilance, une absence de structure officielle et efficiente de communication, une indigence de relais de médiation entre la base et le sommet, et enfin un gouvernement que l'on sait aux bottes du Pouvoir, qui, pour une fois qu'il crut pouvoir emboîter le pas à ce dernier et ouvrir ' son bec' à vif, a, malheureusement, versé dans l'irrationnel, avant de se voir obligé d'opérer un virage à 180 degrés en moins de vingt-quatre-heures, sans pour autant arriver à gommer sa gaffe. Mieux encore, dans une deuxième incohérence il prit le contre-pied de sa position initiale, s'attirant, en sus, des railleries de toutes parts.

Ces quatre carences ont permis à la fronde de se maintenir, de se développer et de hisser le seuil des revendications au-delà du correctement politique et du

rationnellement tolérable par le Pouvoir. Celui-ci a-t-il préféré faire sienne la maxime ' see and wait', comptant sur l'usure du temps ? Cette tergiversation a-t-elle été dictée par un souci de prudence et de tempérance pour ne pas amplifier un événement jusqu'alors circonscrit localement, prêter du coup le flanc aux ingérences étrangères et ternir une image de marque qui a nécessité plus d'une décennie d'efforts pour la restaurer ? Ou attendait-il tout simplement qu'un grain de sable vienne enrayer la mécanique frondeuse. Il semble que c'en fut le cas. Ce grain de sable a été offert sur un plateau d'argent par celui-là même sur lequel comptait son camp pour mener la fronde à bon port, et dont on craignait, dans le camp opposé, un dérapage regrettable.

En bon novice politique, emballé par les effluves d'une victoire qui lui paraissait à portée de main, et qui lui ont tourné la tête, Nasser Zafzafi finit par tomber dans le piège. Imbu d'une aura inattendue, il enveloppa son discours d'un ton d'où suintaient petit à petit un égo surdimensionné. Il crut le moment venu de pousser le bouchon un peu plus loin : braver tout simplement l'État et défier le principe sécuritaire, deux fautes impardonnables. Cette évolution le poussa à déplacer le champ d'action hors de son contexte, dans des conditions de temps et d'espace inappropriées, en plein prêche dans une mosquée ; se plaçant d'emblée, probablement sans trop y réfléchir, victime de sa propre vanité, dans une posture difficilement excusable et défendable. La même attitude, les mêmes propos seraient sûrement passés plus indulgemment à quelques mètres seulement hors de cette enceinte.

L'arrestation de Nasser Zafzafi, le 29 mai, a-t-elle éradiqué définitivement une contestation, qui se serait révélée, tout compte fait, un simple feu de paille qui aura simplement un peu trop duré, ou a-t-elle uniquement estompé un épisode qui mal agencé semble se retourner contre ses auteurs ? Le communiqué, de ce jour, du Parquet général de la Cour d'Appel de Casablanca, en charge du suivi de l'affaire, est lourd d'accusations et de sens.

Affaire à suivre

Mohamed Mellouki

Lutte aux changements climatiques

# Le renoncement de Trump à l'accord de Paris sous la loupe



Par Mustapha Bouhaddar

**L**e retrait annoncé par Donald Trump n'a pas surpris grand monde, car les problèmes climatiques n'intéressent pas Trump. Rappelons nous que depuis son investiture, il n'a cessé de mettre fin à l'obamacare notamment sur le forage des terres indiennes. Obama avait décrété une loi pour protéger ces terres.

Donald Trump décidera-t-il ou non de sortir son pays de l'accord de Paris contre le changement climatique, arraché de haute lutte lors de la COP21, en décembre 2015 ?

Son équipe est divisée sur le sujet. La fille du président américain, Ivanka Trump, et son mari Jared Kushner, ainsi que le secrétaire d'État Rex Tillerson plaident pour un maintien des États-Unis dans l'accord. Le nouveau président de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), Scott Pruitt, ainsi que le conseiller du président, Steve Bannon, demandent le retrait. Face à ces divisions internes, la décision a été maintes fois reportée, et ne sera finalement annoncée qu'après le G7, qui se tient en Sicile les 26 et 27 mai.

Un moment crucial, où les pays développés devront peser de tout leur poids pour que le second pollueur de

la planète ne quitte pas cet accord universel. Cependant si les États-Unis restent à bord, ils ne l'appliqueront qu'à minima. La Maison-Blanche peut-elle alors saper l'immense effort diplomatique déployé pour espérer contenir le réchauffement climatique en deçà de 2 °C ? Les autres États américains, les entreprises et la société civile pourront-ils contrebalancer le choix fédéral ?

Il n'y a aucun doute que la politique de Donald Trump envoie des signaux très négatifs pour maintenir la dynamique de l'accord de Paris. Son abrogation du plan qui imposait aux centrales électriques de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, les décrets qu'il a signés pour relancer les énergies fossiles disent au monde que le gouvernement fédéral n'a aucune intention de respecter les engagements de la COP21. En montrant qu'il s'assoit sur ce qui a été décidé devant la quasi-totalité des nations, il ouvre une brèche dans l'accord.

Par ailleurs, avant l'élection de Donald Trump, le couple sino-américain a montré que, malgré sa compétition commerciale intense, il était capable de s'entendre sur l'avenir de la planète et l'avènement d'une nouvelle économie décarbonnée. Devant ce couple-là, il était difficile pour n'importe quel autre pays de ne pas s'aligner. Les voix discordantes (comme celles de l'Arabie saoudite ou de la Russie...) n'étaient pas les bienvenues. Désormais, au lieu de se retrouver au ban de la communauté internationale, elles peuvent rejoindre le camp américain.

Mais face à ces éléments négatifs, il faut dire que la tendance économique lourde penche vers une transition bas carbone, et qu'elle perdurera malgré Trump. Par ailleurs, les autres États se sont montrés jusqu'ici solidaires et garants des acquis de la COP21. Si

Trump est donc en train de donner un grand coup de pied dans l'accord de Paris, il est peu probable qu'il en vienne à bout. Le fait que la Maison-Blanche ne soit pas prête à déterminer une ligne claire sur l'accord de Paris avant la réunion du G7, les 26 et 27 mai à Taormine (Sicile), est une bonne nouvelle qui montre qu'il y a une marge de manœuvre pour négocier avec elle.

Dans son discours à la COP 21 qui s'est tenu à Paris, Obama disait : « Ici à Paris, assurons-nous également que ces ressources vont aux pays qui ont besoin d'aide pour se préparer à l'impact des changements climatiques que nous ne pouvons plus éviter. Nous le savons : beaucoup de pays qui ont peu contribué aux changements climatiques seront les premiers à en ressentir les effets les plus dévastateurs. Pour certains, en particulier pour les nations insulaires — dont je rencontrerai les dirigeants demain — les changements climatiques menacent leur existence même. Et c'est pourquoi aujourd'hui, de concert avec d'autres nations, les États-Unis confirment leur engagement robuste et indéfectible envers le Fonds pour les pays les moins avancés. Et nous nous engagerons demain à faire de nouvelles contributions à des initiatives d'assurance des risques qui aident les populations les plus vulnérables à reconstruire de façon plus robuste après des désastres liés au climat.

Chers dirigeants, chères dirigeantes, si nous acceptons ce défi, nous ne serons pas récompensés par des moments de victoires clairs et rapides. Notre progrès se mesurera différemment — par les souffrances évitées, par la planète préservée, Et c'est ce qui rend notre tâche si difficile. Notre génération ne verra peut-être pas les résultats complets de ce que nous faisons ici. Mais savoir que la pro-

chaine génération sera mieux lotie grâce à ce que nous faisons ici — peut-on imaginer une plus digne récompense ? Laisser cet héritage à nos enfants et à nos petits enfants, pour qu'ils puissent voir ce que nous avons fait ici à Paris et être fiers de nous.

Que ceci soit notre but commun ici à Paris. Un monde digne de nos enfants. Un monde marqué non par les conflits, mais par la coopération ; non par la souffrance humaine, mais par le progrès humain. Un monde plus sûr et plus prospère, et plus libre que celui dont nous avons hérité. »

Il y a deux manières de sortir de l'accord : l'une qui respecte les clauses de sortie prévues par le traité, l'autre, plus radicale, qui consiste à sortir de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), signée à Rio en 1992. La première voie représente une décision unilatérale, qui impose un délai de quatre ans avant une sortie effective : trois ans après l'entrée en vigueur de l'accord (novembre 2016), puis un an après la notification de départ de l'État concerné pour que celle-ci devienne effective. S'ils appliquent cette procédure, les États-Unis devront attendre le mois de novembre 2019 pour annoncer leur sortie, puis novembre 2020 pour son entrée en vigueur, soit la fin du mandat présidentiel.

La deuxième voie implique de quitter à la fois l'accord de Paris, ainsi que tous les accords qui découlent de la CCNUCC de 1992 (Kyoto, Copenhague...), pour laquelle le délai des trois ans est déjà écoulé. Cette procédure, plus rapide et plus globale, aurait l'effet d'une « arme nucléaire » puisqu'elle entraînerait le retrait total des États-Unis de toute négociation climatique. Donald Trump n'a pas précisé quelle option il comptait privilégier mais dans tous les cas cela prendra du temps.



**Maroc**

**Canada**

**Info**

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

# Nos nouveaux tarifs publicitaires défient toute concurrence !

**TARIF FIDÉLITÉ**  
**1/8 de page**  
**À partir de 42\$ (N et B)**  
**et 59\$ (Couleur)**

**TARIF FIDÉLITÉ**  
**1/4 de page**  
**À partir de 75\$ (N et B)**  
**et 100\$ (Couleur)**

**TARIF FIDÉLITÉ**  
**1/2 page**  
**À partir de 135\$ (Noir et Blanc)**  
**et 190\$ (Couleur)**

**Pour plus d'infos ou pour un devis :**  
**Journal Maghreb Canada Express**  
**514-576-9067**  
**Courriel : info@maghreb-canada.ca**

*(Pages internes avec abonnement)*

Vient de paraître

# Manifeste pour une justice climatique

**C'**est le titre du dernier ouvrage de l'ancienne ministre de l'Environnement, de l'Énergie, et de la Mer, Ségolène Royal, cette dernière est impliquée dans l'écologie depuis longtemps. Dans sa région le Poitou Charente, elle avait essayé de lancer une usine de construction de voitures électriques il y a 10 ans, mais son projet hélas, n'a pas été concrétisé, car personne à l'époque n'y croyait. Les Américains ont saisi la balle au bond et se sont lancés dans ce secteur avec des ingénieurs français : une réussite totale.

Dans la quatrième couverture du livre, Ségolène Royal souligne : « " L'année 2016 marque l'histoire de l'humanité avec l'entrée en vigueur de l'accord de Paris sur la lutte contre le dérèglement climatique. Il doit beaucoup aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier qui ont prouvé la fragilité de notre planète et les destructions intolérables qu'elle subit. Il doit beaucoup aussi à toutes celles et ceux qui se sont mis en mouvement, citoyens, territoires, villes, entreprises, ONG et gouvernants et qui ont fait de cette année 2016 celle d'un aboutissement de plus de vingt ans de discussions et celle d'un nouveau départ.

Pendant trois ans, j'ai vu ce monde nouveau qui s'écrit sous nos yeux et j'ai aidé de toutes mes forces à le faire émerger : des initiatives majeures, des pays qui luttent et inventent, des hommes et des femmes qui s'engagent. Partout, les citoyens transforment leurs vies, les gouvernements décident de modèles de développement sobres et durables. De nouvelles sources d'énergies sont domestiquées ; des peuples entiers se mobilisent ; la faune et la flore sont surveillées, protégées ; l'espace maritime enfin pris en considération.

Contre le pessimisme, le cynisme, le relativisme, je voudrais dire que ce mouvement est réel, que sa force sur-

prend chaque fois qu'on la rencontre dans n'importe lequel des continents. " On n'arrête pas une idée dont l'heure est venue " écrivait Victor Hugo. Aujourd'hui, cette idée poursuit sa course, et dans son sillage, une nouvelle réalité prend forme. Le scepticisme nous oblige à être plus clairs et plus exigeants. Mais le combat pour le climat et ce qu'il porte en lui de mutations positives est le combat du siècle.

C'est celui de la paix, de la prospérité et de la justice climatique. C'est surtout l'invention du présent qui s'écrit. "

On apprend dans ce manifeste que 147 pays ont ratifié l'accord de Paris, alors que le protocole de Kyoto avait mis cinq à 6 ans pour être ratifié. Un record pour l'accord de Paris, et heureusement, car aujourd'hui, malgré la décision de Donald Trump, l'accord de Paris est bien rentré en vigueur. Et ce n'est pas parce qu'un état sort, que l'accord de Paris s'écroule. En revanche, s'il n'a pas été ratifié, il n'y aurait plus d'accord de Paris.

L'auteur voit en Donald Trump, un homme seul qui cherche à prendre en otage tous les habitants de la planète.

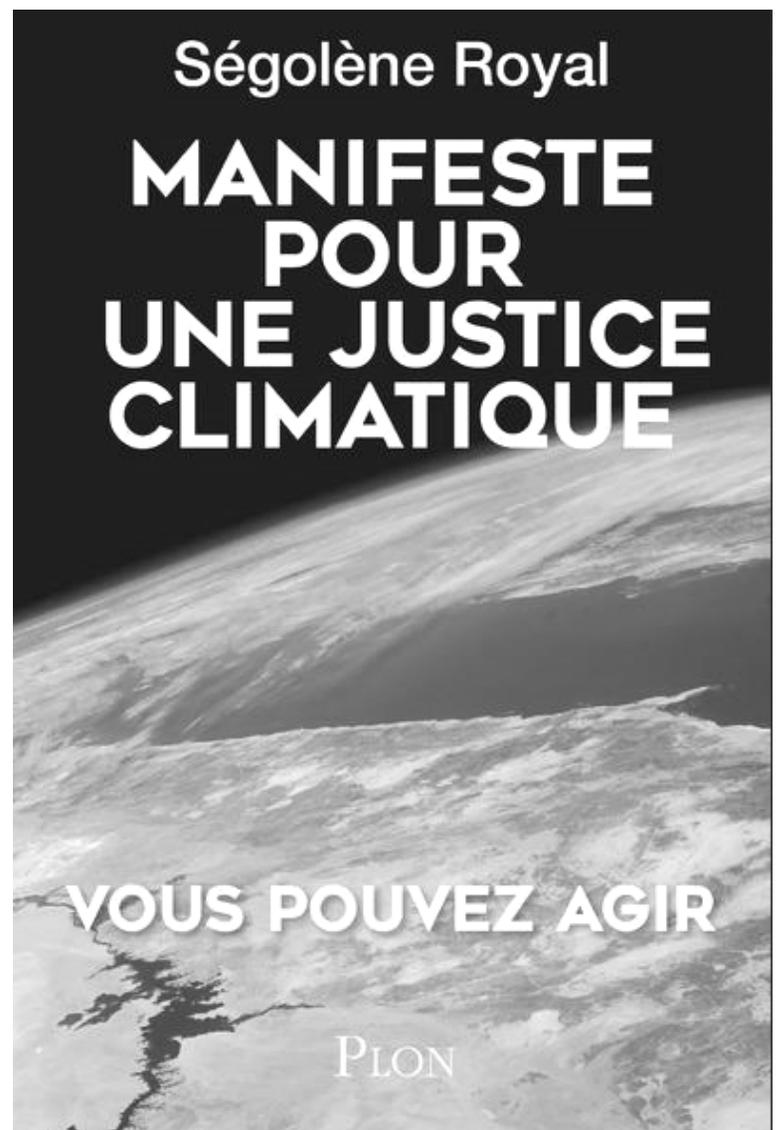
Elle pense aussi que les Etats-Unis ne peuvent pas sortir de l'accord de Paris, il y a une part de bluff, puisque l'accord de Paris prévoit un délai de trois ans, et un préavis d'un an. Dans quatre ans, il y aura les élections présidentielles américaines. Pendant ces 4ans, Donald Trump va essayer de négocier, et déstabiliser le système.

Toutes les industries américaines, surtout le secteur automobile, disent que si les Etats Unis sortaient de l'accord de Paris, les entreprises qui sont dans l'énergie renouvelable, dans la croissance propre, dans l'efficacité énergétique du bâtiment, ne se laisseraient pas faire. Car Trump va détruire des emplois dans ces secteurs, du futur, ces secteurs d'avenir.

Et l'accord de Paris a permis la grande nouveauté du basculement du monde des affaires, du monde de la finance verte, qui ont compris que l'inaction allait coûter beaucoup plus cher que l'action. Et donc, il y aura une mobilisation beaucoup plus forte qui fera reculer Donald Trump, parce que de grands secteurs économiques ne vont pas se laisser faire à partir du moment où ils ont énormément investi dans ces industries du futur qui sont créatrices d'emploi, à condition qu'on ne les bride pas, ou qu'on ne les stoppe pas brutalement, dans l'ensemble de leurs investissements. Donc l'histoire n'est pas terminée.

L'auteur parle souvent de l'Afrique dans son ouvrage, et le danger que peut susciter le creusement d'inégalité à l'échelle planétaire. Ce qui est formidable dans la transition énergétique, c'est que ça peut aider à la fois les pays développés, et en même temps sortir de la pauvreté les pays les plus pauvres, en leur permettant d'accéder à l'énergie solaire, une énergie gratuite, une énergie qui aurait dû être utilisée depuis longtemps. Il faut savoir que les pays d'Afrique sont les moins pollueurs, et ne sont pas responsables du réchauffement climatique, mais ils en subissent les conséquences, notamment avec la désertification, La naissance du terrorisme. Quand Donald Trump ne prend pas ça en considération, il se tire une balle dans le pied.

Ségolène Royale est convaincue que la justice climatique est le combat de ce siècle, en préparant la COP 21, elle a parcouru beaucoup de pays à l'échelle de la planète, et elle a vu les discours catastrophistes. Elle pense qu'il y a un défi à relever, notamment la situation des femmes qui sont victimes du dérèglement climatique à l'échelle de la planète et comment elles en sont aussi les solutions, car ce sont elles qui vont chercher le bois, et subissent la déforestation, chercher l'eau, et en même temps dès qu'on leur donne



les moyens d'agir, elles trouvent des solutions très ingénieuses, parce que ce sont justement les plus vulnérables.

L'avenir de l'Europe se joue en Afrique, l'avenir du monde se joue en Afrique, il n'y a qu'à regarder l'immigration massive. La question climatique est une solution pour l'immigration.

Le combat pour le climat, et ce qu'il porte en lui de mutations positives, est le combat du siècle. C'est celui de la paix, de la prospérité et de la justice climatique. Tel est l'objet du manifeste de Ségolène Royal, car, à travers le combat climatique, c'est l'invention du présent qui s'écrit.

Un livre passionnant que je recommande non seulement à ceux qui sont sensibles à la question climatique, mais aussi, à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre planète qu'il faut préserver coûte que coûte.

J'ai deux regrets : Emma-

nuel Macron aurait dû reconduire Ségolène Royal au ministère de l'Environnement, et Najat Vallaud Belkacem au ministère de l'Éducation. Ce sont deux femmes passionnées qui ont fait un travail formidable pendant leur mandat.

Au lieu de ça, Macron a choisi comme premier ministre, Édouard Philippe, un franc maçon qui a refusé jadis de signer le texte de loi sur la transition énergétique !

Ségolène Royal a créé une association qui s'est transformée en fondation, au nom du livre, et invite tout le monde à signer ce manifeste qui sera à la disposition de tous sur Facebook.

*Par Mustapha Bouhaddar*

# Inauguration de 26 logements pour personnes en situation d'itinérance à Montréal

Les gouvernements du Canada et du Québec ont participé, le 5 juin courant, à Montréal, à l'inauguration officielle du projet d'habitation Sac-à-Dos, phase II. Cet immeuble abrite 26 logements abordables destinés à des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Ce projet a été réalisé par l'organisme Action-Réinsertion Le Sac à dos. Cet organisme favorise la participation et l'engagement des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, notamment par la création d'un milieu de vie et le développement de réseaux d'échanges. L'organisme a profité de cette occasion pour rendre un hommage posthume à l'ex-maire de Montréal, M. Jean Doré, pour son implication auprès des personnes itinérantes.

La cérémonie a eu lieu en présence de l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, de Mme Isabelle Melançon, députée de Verdun, au nom du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, et de M. Richard Bergeron, conseiller de ville du district St-Jacques de l'arrondissement Ville-Marie, à Montréal. (...)

## Faits saillants :

- Ce projet de plus de 4,2 M\$ a reçu le soutien du gouvernement du Québec. Grâce au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), une subvention de près de 1,5 million \$ a été attribuée à l'organisme. De plus, la SHQ garantit le prêt hypothécaire contracté par l'organisme pour en compléter le financement.
- Ce projet est financé en partie



Source photo : <http://le-sac-a-dos.ca>

par le gouvernement du Canada par le biais de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Le projet a reçu une subvention de plus de 436 000 \$.

- La Ville de Montréal a versé plus de 447 000 \$ pour la réalisation de ce projet. Cette somme est remboursée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), par l'entremise du fonds du logement social auquel contribuent les 82 municipalités qui en font partie.

Tous les locataires de cet ensemble d'habitation bénéficient du programme Supplément au loyer de la SHQ, ce qui leur permet de déboursier seulement 25 % de leur revenu pour se loger. Cette aide additionnelle de plus de 447 000 \$, répartie sur cinq ans, est assumée à 90 % par la SHQ et à 10 % par la Ville de Montréal. La partie de la Ville est remboursée par la CMM.

## Au sujet de la SCHL :

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, la SCHL contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système finan-

cier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence. Pour en savoir plus, veuillez composer le 1-800-668-2642 ou consulter le site [www.schl.ca](http://www.schl.ca).

## Au sujet de la SHQ

La SHQ a pour mission de favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement. Chaque année, grâce à ses programmes et à ses nombreux partenaires, elle aide plus de 229 000 ménages québécois. Pour plus d'information sur les programmes et les services offerts par la SHQ, pour en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, ou pour obtenir des conseils sur l'habitation, consultez le lien :

[www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

Source : CNW Telbec



Communiqué de l'AAERSM

Créé en 2010, l'association AMAL est une structure d'accueil (demi-pension) spécialisée dans la prise en charge médio psychopédagogique des enfants et adolescents autistes et aux besoins spécifiques (déficience mentale du type léger ou moyen) issus de familles démunies. L'association qui dispose de trois centres spécialisés accueille 250 enfants et adolescents.

Notre association regroupe en son sein les parents et amis des enfants susmentionnés et de nombreux volontaires qui oeuvrent dans l'intérêt de ces enfants et adolescents, dans le territoire de la préfecture de Casablanca.

Madame, Monsieur, nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, par la présente demande, un appui afin de contribuer à cette œuvre de bienfaisance qui nous tient particulièrement à cœur.

Pour rejoindre l'Association AMAL soit en tant que Sponsors, Donateurs, Bénévoles ou Stagiaires pour que votre adhésion et votre soutien nous permettent tous ensemble, avec force et dynamisme, d'accomplir les missions pour lesquelles nous militons.:

Courriel : [contact@aaesbm.ma](mailto:contact@aaesbm.ma)

Tél. : (011) 212 522 250 342



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

[www.maghreb-canada.ca](http://www.maghreb-canada.ca) ou [maroc-canada.ca](http://maroc-canada.ca) ou [maroc-canada.info](http://maroc-canada.info)

# Marhaba, Casablanca.

## Vols sans escale assurés toute l'année.

Vous pouvez maintenant profiter du service sans escale assuré toute l'année au départ de Montréal et à destination de Casablanca. Emportez deux bagages enregistrés sans frais, installez-vous confortablement dans nos cabines au design épuré, et bénéficiez de l'accès à notre système de divertissement sans fil en continu. Pour encore plus de confort, choisissez la cabine Premium Rouge et offrez-vous un fauteuil plus spacieux, des repas raffinés, des services prioritaires, et bien plus encore.

Découvrez nos tarifs avantageux sur [aircanada.com/marhaba](http://aircanada.com/marhaba) ou communiquez avec votre agent de voyages.

AIR CANADA   
**rouge**

